

Arqit annonce le lancement d'un produit visant à protéger les actifs numériques contre les attaques quantiques

[Arqit Limited](#) («Arqit») – un leader mondial de la technologie de cryptage quantique, a publié aujourd'hui un article intitulé «[Digital Assets in a Post-Quantum World](#)» (Les actifs numériques dans un monde post-quantique).

Le NIST (National Institute of Standards and Technology) américain a invité instamment l'ensemble du secteur des TI à faire de la modernisation du cryptage une priorité majeure. Mais les mises à jour algorithmiques généralement proposées sont fondamentalement inadaptées aux blockchains. Arqit a la solution.

QuantumCloud™, la plateforme en tant que service (PaaS) de cryptage d'Arqit, a déjà conquis de grands clients des secteurs de la défense, des télécoms, de l'automatisation et des services financiers et affiche un carnet de commandes d'une valeur de 130 millions USD. Arqit annonce maintenant son intention de fournir une couche supplémentaire de sécurité à la communauté de la blockchain.

Un article de l'Université du Surrey publié en juillet¹ souligne que les ordinateurs quantiques détruiront définitivement la cryptographie utilisée dans les blockchains.

L'article d'Arqit sur les actifs numériques explique comment sécuriser les actifs numériques et protéger les infrastructures comme les wallets (porte-monnaie numériques) et les transactions contre les attaques quantiques.

Les cas d'utilisation de la blockchain se multiplient, notamment dans le domaine de la monnaie numérique émise par les banques centrales et les services financiers. Il est donc impératif que les actifs numériques soient « quantiquement » sûrs si l'on veut qu'ils franchissent l'épreuve d'une vérification minutieuse au fur et à mesure de l'évolution de l'informatique quantique. En outre, pour prospérer dans le contexte économique général, les blockchains doivent satisfaire à la double exigence du respect de la vie privée des utilisateurs et de la conformité réglementaire – un problème qui reste à résoudre.

L'article d'Arqit sur les actifs numériques décrit la nouvelle couche technologique nécessaire pour se protéger contre les attaques quantiques. Cette technologie garantit la confidentialité des transactions tout en respectant la conformité. Elle est environ 1 400 fois moins gourmande en calculs que les algorithmes post-quantiques habituels – un avantage clé pour assurer la rapidité du fonctionnement de la sécurité. Enfin, elle intègre une technologie brevetée qui mesure l'efficacité énergétique de chaque appareil participant, ce qui rend les algorithmes plus sobres en carbone que les infrastructures à clés publiques (ICP). L'article est publié à l'adresse www.arqit.uk/investors.

David Williams, fondateur et directeur général d'Arqit, a déclaré: Notre produit pour actifs

numériques permet aux gouvernements, aux entreprises et aux réseaux distribués d'adopter la blockchain dans une vaste gamme d'utilisations à grande échelle tout en protégeant la vie privée des utilisateurs et en offrant des avantages environnementaux. Le monde a besoin d'un cryptage plus robuste et plus simple pour contrer les cyber-attaques que nous observons aujourd'hui et les attaques quantiques de demain. La blockchain ne peut prospérer sans les améliorations qu'Arqit est idéalement placé pour lui apporter.»

-fin-

À propos d'Arqit Limited:

Arqit Limited («Arqit») fournit une plateforme en tant que service (PaaS) de cryptage quantique unique qui protège les liens de communication de tout dispositif en réseau contre les formes actuelles et futures de cyberattaques, même celles provenant d'un ordinateur quantique. Baptisé QuantumCloud™, le produit d'Arqit permet à tout dispositif de télécharger un agent logiciel léger de moins de 200 lignes de code, capable de créer des clés en partenariat avec n'importe quel autre dispositif. Sécurisées au point de vue informatique, ces clés existent uniquement à partir du moment où elles sont nécessaires et ne peuvent être connues par des tiers. QuantumCloud™ peut créer des volumes illimités de clés dans des groupes de toute taille, et peut réguler l'entrée et la sortie sécurisées de tout appareil dans un groupe. Le marché potentiel est constitué par l'ensemble des appareils connectés. Le lancement de QuantumCloud™ 1.0 pour le premier groupe de clients aura lieu au second semestre 2021, des contrats pour une valeur de 130 millions de dollars étant déjà conclus*.

Le 12 mai 2021, Arqit a signé un accord définitif de fusion avec [Centricus Acquisition Corp](#) (NASDAQ: CENHU, CENH, CENHUW), une société d'acquisition à vocation spécifique, en vertu duquel Arqit deviendra une société cotée au NASDAQ sous le nom d'Arqit Quantum Inc.

* À la date de publication.

Informations complémentaires

Le présent communiqué concerne la proposition de transaction entre Arqit Limited («Arqit») et Centricus Acquisition Corp. («Centricus») et Arqit Quantum Inc. («Pubco»), une société de portefeuille récemment constituée aux Îles Caïmans. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation, et aucun titre ne saurait être vendu dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant qu'elle ne soit d'abord enregistrée ou agréée conformément à la législation sur les valeurs mobilières de la juridiction concernée. Relativement à ladite proposition de transaction, Pubco a déposé auprès de la Commission américaine des valeurs mobilières et boursières («SEC») une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-4, contenant une sollicitation de procurations de Centricus en lien avec la sollicitation de procurations de Centricus aux fins du vote des actionnaires de Centricus sur la proposition de transaction et d'autres sujets qui peuvent être décrits dans la déclaration d'enregistrement. Pubco et Centricus projettent en outre de déposer d'autres documents auprès de la SEC relatifs à la proposition de transaction, et une sollicitation de procurations /un prospectus sera envoyé(e) à tous les porteurs d'actions ordinaires

de Classe A de Centricus. AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION DE VOTE OU D'INVESTISSEMENT, LES INVESTISSEURS ET LES PORTEURS DE TITRES SONT INVITÉS À LIRE LE FORMULAIRE F-4 ET LA SOLLICITATION DE PROCURATION / LE PROSPECTUS RELATIF À LA PROPOSITION DE TRANSACTION ET TOUT AUTRE DOCUMENT CONNEXE DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC EN RAPPORT AVEC LA PROPOSITION DE TRANSACTION, UNE FOIS QU'ILS SERONT DISPONIBLES, CAR ILS CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES AU SUJET DE LA PROPOSITION DE TRANSACTION. La sollicitation de procuration /le prospectus, ainsi que les autres dossiers contenant des informations à propos d'Arqit et de Centricus, seront disponibles gratuitement sur le site web de la SEC (<https://www.sec.gov>). Des exemplaires de la sollicitation de procuration /du prospectus sont également disponibles gratuitement sur le site web d'Arqit à l'adresse www.arqit.uk, ou sur demande écrite adressée à: Centricus Acquisition Corp., PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1- 1104, Îles Caïmans.

Participants aux sollicitations

Arqit, Centricus et certains de leurs directeurs respectifs, les responsables exécutifs et d'autres membres de la direction et employés peuvent, en conformité avec la réglementation de la SEC, être considérés comme des participants à la sollicitation de procurations des actionnaires de Centricus en lien avec la proposition de transaction. Des informations relatives aux directeurs et aux responsables exécutifs de Centricus et aux titres de Centricus qu'ils détiennent, seront incluses dans la déclaration de procuration/le prospectus, une fois disponible. Des informations complémentaires relatives aux participants à la sollicitation de procurations et à la description de leurs intérêts directs et indirects seront incluses dans la déclaration de procuration/le prospectus, une fois disponible. Les actionnaires, investisseurs potentiels et autres personnes intéressées sont invités à lire attentivement la sollicitation de procuration/le prospectus, une fois disponible, avant de prendre toute décision de vote ou de placement. Des exemplaires de ces documents sont disponibles gratuitement auprès des sources susmentionnées.

Ni offre ni sollicitation

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, ni une sollicitation de vote ou d'approbation, et aucun titre ne saurait être vendu dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant qu'elle ne soit d'abord enregistrée ou agréée conformément à la législation sur les valeurs mobilières de la juridiction concernée. Toute offre de titres sera exclusivement réalisée moyennant un prospectus satisfaisant aux conditions visées à la section 10 du Securities Act, sauf dispense valide.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs reposent sur les attentes et points de vue d'Arqit et de Centricus à l'égard d'événements futurs et comportent des risques et incertitudes susceptibles de causer un écart substantiel entre les résultats réels et les attentes actuelles. Ces facteurs sont difficiles à prédire avec précision et peuvent échapper au contrôle d'Arqit et de Centricus. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou ailleurs ne sont valables qu'à la date où ils sont formulés. De nouvelles incertitudes et de nouveaux risques apparaissent de temps à autre et Arqit et Centricus

ne sont pas en mesure de prédire ces événements ni l'impact qu'ils pourraient avoir sur Arqit et Centricus. Sauf dans les cas prévus par la loi, Arqit et Centricus rejettent toute obligation de mise à jour ou de révision des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou ailleurs après la date de publication. Considérant ces risques et incertitudes, les investisseurs doivent garder à l'esprit que les résultats, événements et développements mentionnés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse pourraient ne pas se produire. Parmi les facteurs d'incertitude et de risques susceptibles d'affecter la performance future d'Arqit et de Centricus et de provoquer un écart entre les résultats réels et ceux contenus dans les énoncés prospectifs du présent communiqué figurent, entre autres: (i) le risque que le regroupement des entreprises ne soit pas finalisé ou pas finalisé dans les délais, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur le cours des titres de Centricus, (ii) le risque que le regroupement des entreprises ne soit pas finalisé avant la date d'échéance prévue par Centricus pour le regroupement des entreprises et l'incapacité potentielle d'obtenir une reconduction de la date d'échéance du regroupement des entreprises à la demande éventuelle de Centricus, (iii) l'incapacité de satisfaire aux conditions de l'exécution du regroupement des entreprises, y compris l'approbation de l'Accord de regroupement des entreprises par les actionnaires de Centricus et le règlement du montant minimum à déposer sur le compte de fiducie à la suite de tout rachat par les actionnaires publics de Centricus, (iv) l'absence d'évaluation indépendante pour déterminer si le regroupement des entreprises doit être exécuté ou non, (v) tout événement, changement ou autre circonstance susceptible de provoquer la résiliation de l'Accord de regroupement des entreprises, (vi) l'effet de l'annonce ou de l'attente du regroupement des entreprises sur les relations commerciales, les résultats d'exploitation et sur les activités de la Société en général, (vii) les risques que le regroupement des entreprises n'interfère avec les plans et opérations actuels de la Société, (viii) l'issue de toute procédure judiciaire pouvant être engagée contre la Société ou contre Centricus en rapport avec l'Accord de regroupement des entreprises ou le regroupement des entreprises, (ix) la capacité de maintenir la cotation des titres de Centricus sur une Bourse nationale de valeurs mobilières, (x) les changements dans les secteurs concurrentiels et réglementés dans lesquels la Société est active, les variations dans la performance opérationnelle des concurrents, les changements dans la législation et la réglementation affectant l'activité de la Société et les changements dans la structure fusionnée du capital, (xi) la capacité de déployer des plans commerciaux, des prévisions et autres attentes après l'exécution du regroupement des entreprises, et de repérer et saisir des opportunités supplémentaires, (xii) l'incapacité potentielle de la Société à convertir son portefeuille de projets et d'ordres en recettes, (xiii) l'incapacité potentielle de la Société à concrétiser la fourniture de sa technologie opérationnelle, qui est encore en développement, (xiv) le retard potentiel du lancement commercial des produits de la Société, (xv) le risque d'interruption ou de panne du système de technologie de l'information et de la communication de la Société, et (xvi) la force exécutoire de la propriété intellectuelle de la Société.

¹[Assessment of Quantum Threat To Bitcoin and Derived Cryptocurrencies \(iacr.org\) https://eprint.iacr.org/2021/967](https://eprint.iacr.org/2021/967)

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur businesswire.com :
<https://www.businesswire.com/news/home/20210727006255/fr/>